

AUTOMNE 82

# LA CHABRIOLE

FJEP

St Michel

St Maurice

N<sup>o</sup> 10





E  
D  
I  
T  
O  
R  
I  
A  
L  
L  
A  
I  
R  
O  
T  
I  
D  
E

Salut !

Nous voici à nouveau parmi vous : fidèles à nos habitudes nous diffusons notre journal les premiers jours de novembre.

"Quand revient le vent de l'automne, je pense à tout ce temps perdu...", dit Hugues Aufray. Eh bien non ! Nous n'avons pas perdu notre temps depuis la dernière Chabriole : témoins l'expo "Un village en Ardèche", présentée à Valence, ainsi que la VIII<sup>ème</sup> fête d'été, qui laisseront de bons souvenirs dans les mémoires.

Et les mois qui viennent ne seront pas en reste , plusieurs actions sont prévues : l'aménagement de l'aire de sports et le circuit de Cinéma Itinérant Centre Ardèche qui ont été impulsés par le Contrat de Pays.

D'autres projets devraient également prendre forme, avec, en particulier, le tirage d'un petit livre en souscription, mais nous en reparleront prochainement .....

Le Comité de Rédaction.

# LA LETTRE DE L'OUVREUSE

Bulletin trimestriel du circuit de cinéma itinérant Centre - Ardèche

Ca y est, ça a démarré sur les premières images de l'ARNAQUE.  
L'aventure collective du Cinéma Itinérant commence pour :

- \* le Foyer Rural de BEAUVENE,
  - \* les Comités des Fêtes de GLUIRAS et de CHALENCON,
  - \* les Foyers des Jeunes de FLAVIAC, ST-ETIENNE de SERRES,
  - \* les Associations Socio-Culturelles des OLLIERES, de ST CIERGE  
la SERRE,
  - \* le GRANIC de COUX,
  - \* l'Amicale Laïque de PRANLES et de ST PRIEST,
  - \* le SOU des Ecoles de ST VINCENT de DURFORT,
  - \* les AMIS de ST PIERREVILLE,
- et ... le COMITE DE PAYS CENTRE ARDECHE

et recommence pour :

- \* le Foyer des Jeunes de ST MICHEL - ST MAURICE.

.....N'oublions pas ceux par qui nous aurions dû commencer cette énumération, puisque c'est grâce à eux que tout a débuté : l'Association ARDECHE-IMAGE.

---

Comment a-t-on choisi les films pour ce premier trimestre ?

Le choix des films a été fait par l'ensemble des représentants des Foyers, Associations et Comités, lors d'une réunion générale, à partir des catalogues des films commerciaux 16 mm proposés par cinq sociétés de distribution.

*et maintenant, s'il vous plaît,*

*éteignez la lumière...*

# LE BAL DES VAMPIRES

Grande Bretagne 1967 - Durée : 1 h 48 mn.

Réalisateur : Roman POLANSKI.

Interprètes : Jack Mac GOWRAN, Sharon TATE, Roman POLANSKI.

SAMEDI 30 Oct. 20h30

"Le Bal des Vampires" apparaît comme une énorme farce qui devrait tout à la fois susciter le rire et l'effroi.

# UNE FEMME A SA FENETRE

France 1976 - Durée 1 h 50 mn.

Réalisateur : Pierre GRANIER-DEFERRE.

Interprètes : Romy SCHNEIDER, Philippe NOIRET, Victor LANOUX.

MERCREDI 10 Nov. 20h30

1936. Femme de l'ambassadeur SANTOVINCI en poste à Athènes, Margot SANTOVINCI vit, aiseuse de la diplomatie dorée, les derniers jours d'une forme de "dolce vita" tandis que le coup d'état fasciste du général METAXOS se prépare. Une nuit, ouvrant sa fenêtre, elle aperçoit un homme poursuivi par les fascistes. N'écoulant que son impulsion, elle le cache chez elle ; c'est un résistant communiste...

# LA BOUM

France 1980 - Durée 1 h 50 mn.

Réalisateur : Claude PINOCHAU.

Interprètes : Sophie MARCEAU, Brigitte FOSSEY, Claude BRASSEUR, Denise GREY.

SAMEDI 27 Nov. 20h30

Il y a le lycée où l'on retrouve des amies-pour-la-vie et les garçons-qui-ont-une-allure-terrible et la famille où les parents, surpris d'avoir une fille qui grandit, et eux-mêmes empêtrés dans des problèmes de travail et de coeur, ne prennent pas au sérieux les problèmes de l'adolescence. D'une "boum" à l'autre se fait l'éducation sentimentale des garçons et des filles comme se lèvent et s'apaisent les orages conjugaux.

Un film sur l'adolescence ? Bien sûr. Mais aussi un film sur un couple encore jeune, confronté aux quinze années qu'ils viennent de vivre ensemble.

# EUGENIO

Italie-France 1979 - Durée 1 h 45 mn.

Réalisateur : Luigi COMENCINI.

Interprètes : Savenio MARCONI, Dalida DILARRARO, Francesco BONELLI.

MERCREDI 15 DEC. 20h30

L'enfant mal aimé, rejeté, témoin des complications de la vie des adultes, cherchant à comprendre ou prêt à se rebeller et à fuir pourrait constituer en soi un thème banal. Traité en mélodrame à l'italienne, avec une vitalité d'expression, un sens de l'incident qui entraîne parfois le rire, le film de COMENCINI échappe aux facilités et à la démagogie.

# LE ROI ET L'OISEAU

France 1980 - Durée 1 h 27 mn. Dessin animé.

Réalisateur : Paul GRIMAULT d'après un scénario de Jacques PREVERT.

DIMANCHE 2 JANV. à 17h

Le Roi Charles V et Trois Font Huit et Huit Font Seize règne en tyran sur le pays de Takicardie. Seul un oiseau ose le contredire et le narguer. Le Roi est amoureux d'une bergère...mais la bergère aime le ramoneur...qui associé à l'oiseau va mettre tout en oeuvre pour se débarrasser du tyran.

(Un dessin animé pour petits et grands.)

(Superbe !!!)

LE MOT DU PRESIDENT

Avec l'autome et son vent violent, le printemps oublié, l'été chaud et parfois pénible à St Michel se gomme ; les feuilles s'envolent et certaines de retrouvent, s'agrafent en "Chabriole" pour revenir vers vous en cette fin d'année 82.

Le temps d'un souffle et une année s'en va ; Septembre pour le foyer est le mois du renouveau avec l'élection de son bureau : Le 24/09 37 personnes se sont réunies pour élire les nouveaux responsables du F.J.E.P.

Pour vous permettre de suivre et, peut-être, d'intervenir auprès des responsables, tout au long de l'année, voici quelques noms que vous reconnaitrez sans doute :

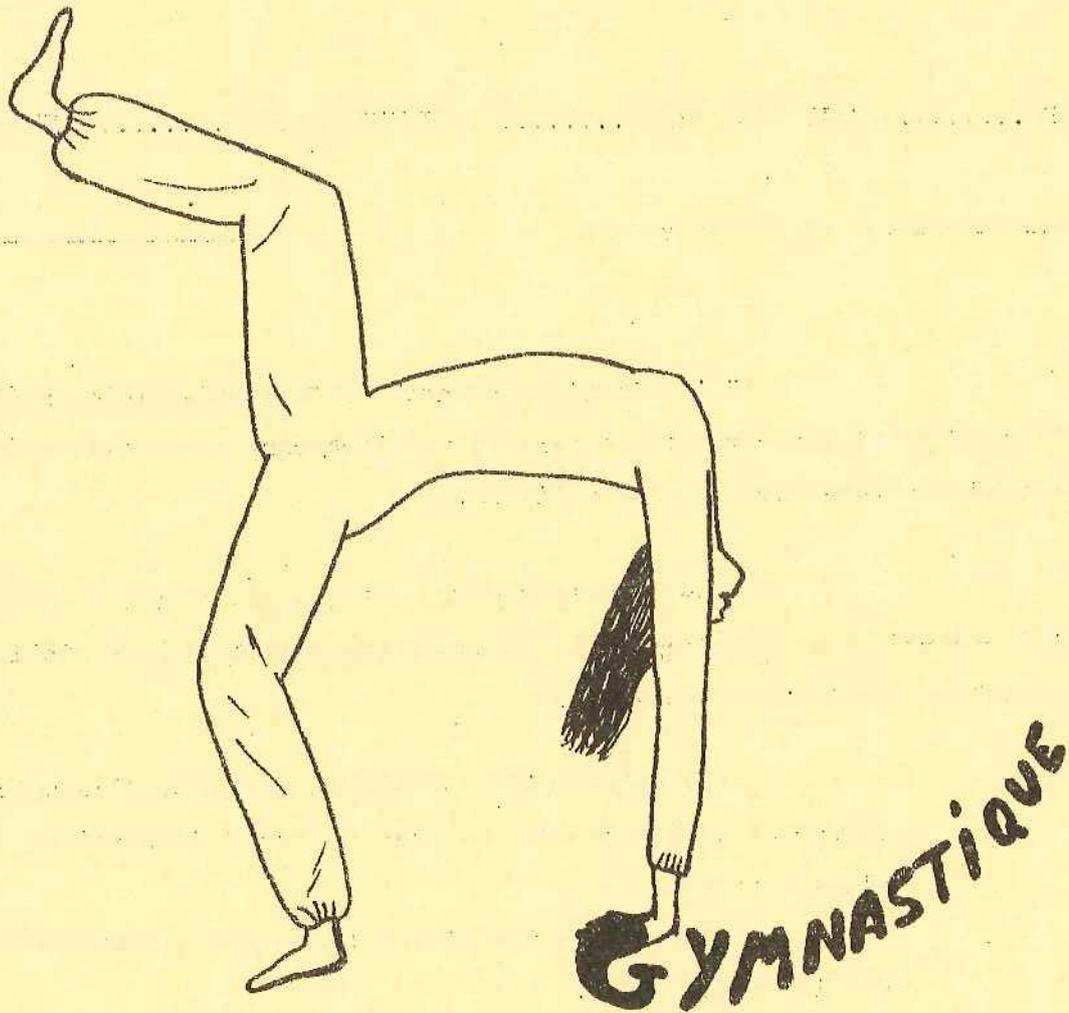
- Président : René Pizette
- Vice-Présidents: Christian Chapus, Annie Dode.
- Trésorier : Claude Pizette
- Trésorier-adjoint : Philippe Chareyron
- Secrétaire : Claire Carrasse
- Secrétaire-adjoint : Jean-Claude Pizette

Quelques renseignements sur les responsables d'activités "clés de voute" du foyer :

- SKI : Pillou, Jean-Michel, Babeth.
- GYM : Claire.
- PHOTO : Philippe, Dominique.
- ANIMATION VILLAGE : Coco, Claire, Annie.
- ANIMATION ENFANTS : Marie-Hélène, Laurence, Dominique, Monique.
- ANIMATION JEUNES : Laurence, Agnès.
- PLEIN-AIR : Jean-Claude, Annie, Jean-Louis.
- JOURNAL : Christian, Claire.
- BIBLIOTHEQUE : Sylvie, Mireille, Claire.
- CINEMA : Coco, Philippe, Jacqueline, Claire.

Beaucoup de choses se préparent pour 82-83 ; tout est dans la Chabriole.... aussi je vous les laisse découvrir et vous souhaite bonne lecture .

René Pizette.



C'est le JEUDI de 18 heures à 19 heures, salle du foyer, que vous pouvez venir vous détendre tout en vous "dérouillant".

Le prix de la séance reste à 10,00F (comme l'année passée) grâce à l'effort fait par le foyer qui alloue un budget de 1000,00F à la gymnastique.

A jeudi, 18 heures.

Claire.

---

A N I M A T I O N                      E N F A N T S

---

"L' animation enfants" entame sa deuxième année. Les débuts furent encourageants et permettent d'espérer pour cette année de nouvelles après-midi très sympathiques.

Pour cela le foyer a triplé le budget de cette activité réservée aux plus jeunes de nos deux communes et espère qu'elle touchera le plus d'enfants possible.

Les enfants d'âge scolaire sont accueillis avec plaisir par 2 ou 3 personnes du foyer assurant l'animation dans la salle du foyer.

Seront à la disposition des enfants des matériaux fournis par le foyer.

Les activités ont lieu le samedi après-midi vers 14h30 jusqu'à 17h30.

Les dates seront communiquées par les écoles ou par voie d'affiches.

Laurence JEANNE.

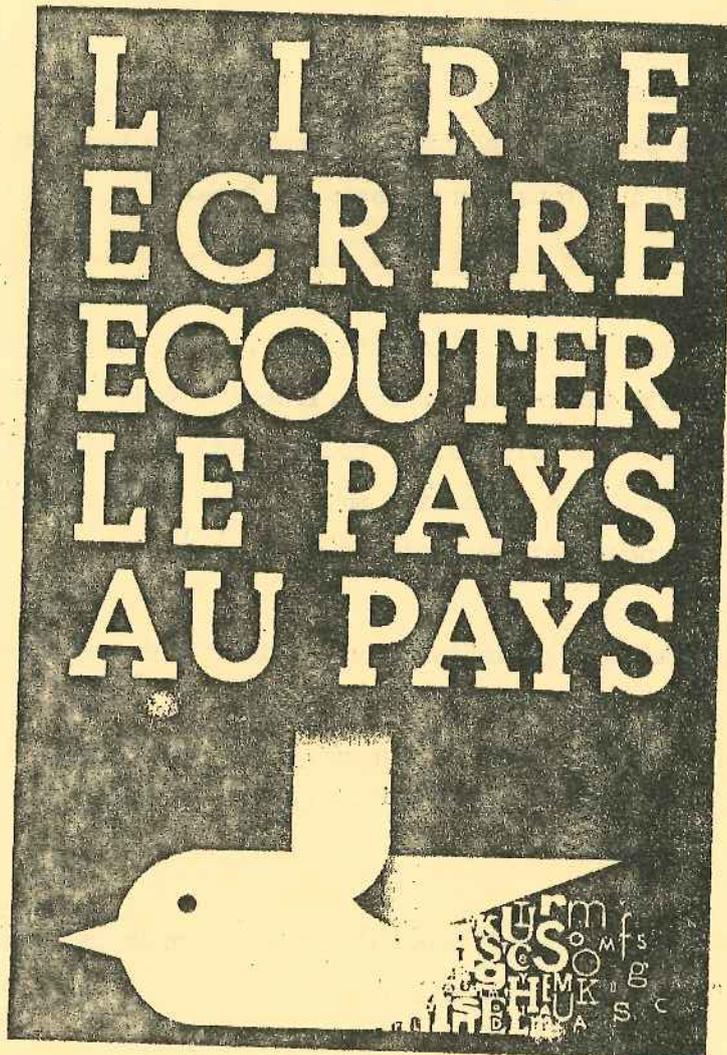
Dominique BOUSSIT.

Marie - Hélène REY.



ministère de la culture  
bibliothèque centrale de prêt de l'ardèche

la lecture  
les chemins de  
la liberté



l'art est une route qui finit  
en sentier, en tremplin,  
mais dans un champ à nous

René Char 1963

B I B L I O T H E Q U E

Du nouveau, pour la bibliothèque. En effet, depuis cette année, le département est dotée d'une Bibliothèque Centrale de Prêt qui met à notre disposition un très grand nombre de livres. Ceux-ci seront toujours acheminés par le bibliobus. Ce service est gratuit : la somme versée l'année passée pour l'abonnement au bibliobus pourra donc être utilisée pour l'achat de livres, revues, etc...

D'autres part, afin de satisfaire vos désirs en matière de lecture, il serait intéressant que vous nous les fassiez savoir, soit en écrivant à la Chabriole, soit en le disant à la (le) "bibliothécaire, soit en l'inscrivant sur le panneau à la bibliothèque ou, soit encore, si vous avez le temps, en venant nous aider à choisir les livres lors du passage du bibliobus.

Nous nous proposons aussi de mettre à votre disposition des catalogues afin de faciliter votre choix.

La bibliothèque sera ouverte aux heures de la mairie, et une permanence sera assurée deux mercredis matins par mois.

A bientôt à la bibliothèque.

Claire.

\* \* \* \* \*  
\* \* \* \* \*  
\* N O E L \*  
\* \* \* \* \*  
\* \* \* \* \*

GUIGNOL, cette marionnette qui a fait hurler de joie de nombreuses générations, est bien souvent inconnu des enfants d'aujourd'hui. Peut-être parce que la petite lucarne de son castelet ressemble trop à l'autre, celle qui se trouve dans tous les foyers.....

Jean - Michel GUINAND a remonté un spectacle de théâtre de GUIGNOL traditionnel d'où il a banni certaines images comme la guillotine et certains thèmes comme celui de la femme bâtuée.

Le résultat : Un spectacle aussi visuel que sonore avec des marionnettes pleins les yeux et du rire assuré.

C'est ce que proposent le Foyer et les Sous des Ecoles de St Maurice, St Michel et Silhac :

Le J E U D I 16 D E C E M B R E après-midi à la salle du foyer - St Michel. ( L'heure sera précisée par voie d'affiches).

Le foyer a décidé de prendre une part importante tant dans le financement que dans l'organisation de ce spectacle, ceci pour deux raisons : - Tout d'abord aider les écoles de nos deux communes qui n'ont pas de très gros budget, - Ensuite, donner aux adultes qui pourront se libérer la possibilité d'assister à cette séance.

Il est peut-être regrettable pour "les grands" que ce spectacle ait lieu l'après-midi mais nous avons pensé en priorité aux "petits" dont beaucoup ne pourraient venir le soir.

Claude PIZETTE.

S K I  
S sssss K kkkkk I iiiii

S K I

SKI DE PISTE 83

En tant que responsable de l'activite "Ski de piste",  
il me semble important de rappeler quelques consignes très importantes :

- Pour une parfaite organisation il est indispensable de s'inscrire au minimum 8 jours avant la sortie de ski.
- L'essayage et les réglages du matériel se feront à la salle du foyer la veille de la sortie à partir de 17h.
- Rendez-vous le jour "J" à 6h15 très précises et départ à 6h30.

Qu'on se le dise !!!!!

Les 4 sorties de ski que nous faisons les années précédentes étant insuffisantes, j'ai décidé, avec, bien sûr la grosse aide financière du foyer, d'ajouter une 5ème sortie.

Voici donc ces 5 sorties à la neige :

- \* 9 JANVIER 83
- \* 23 JANVIER 83
- \* 13 FEVRIER 83
- \* 27 FEVRIER 83
- \* 20 MARS 83

En espérant vous y trouver nombreux.....

..... Francis PIZETTE (Pillou).

ACTIVITES FOYER ..... ACTIVITES FOYER ..... ACTIVITES FOYER .....

R A N D O N N E E .....

E S C A L A D E .....

P L E I N - A I R .....

essayée

Cette activité, que nous avions d'intensifier un peu la saison dernière, notamment en faisant appel aux plus jeunes, manque ..... le pas !

Des quelques sorties que nous avions prévues cet automne (les crêtes au départ de St Etienne de Serre, le Grand Veymont, les Trois Becs) seule la première (familiale) a pu avoir lieu, avec une quinzaine de participants. Les suivantes ont été annulées faute de marcheurs!

Nous relançons un appel aux personnes intéressées, ne serait-ce que pour discuter ensemble de ce que nous pourrions faire (ballades dans le coin, Moyenne Montagne, Haute Montagne, Escalade ? ou tout autre idée ...).

Quoiqu'il en soit, nous pensons programmer quelques sorties pour le printemps prochain, en fonction du calendrier du foyer et en tenant compte le plus possible des disponibilités de chacun et de vos désirs.

Je pense aussi pouvoir annoncer deux sorties qui, l'an dernier ont été un succès, c'est à dire :

- Un week-end ski de fond (ou randonnée si la neige manque !)
- Un week-end du style de celui passé dans la région de Grenoble, mais nous aurons l'occasion d'en reparler.

A bientôt sur les sentiers ardèchois,

ou dans les parois des Alpes,

ou sur les cimes de l'Himalaya !!!!

Jean-Claude PIZETTE.

# CHRONIQUE



UNION  
DES  
VIEUX  
DE  
FRANCE

## LOCALE

Chers amis du 3ème Âge , nous voici au terme de l'année 81-82 pour notre section. Elle a été, je crois, bien remplie.

Nous avons eu, en effet, d'abord une Assemblée Générale suivie d'un goûter. En janvier le Loto, en février une séance de projection de diapositives qui s'agrémenta d'un superbe buffet campagnard. Aucun d'entre nous n'aura oublié le banquet du mois de mai. Juin, c'est la visite du parc des oiseaux de Villars les Dombes, de Bourg en Bresse et de Pérouges. Juillet, nous participons à la Fête du Village par la présence d'un stand, ma foi, fort bien achalandé. Regrettons seulement que les membres de la section ne soient pas venus plus nombreux lui rendre visite. Notre dernière sortie en Septembre , au bord de la mer : Palavas, la Grande Motte, met un terme aux activités de cette année.

Et l'an prochain ? Que ferons-nous ?

Nous avons des projets. Bien sûr nous reprendrons beaucoup de choses : Loto, goûter, repas, stand à la Fête. Mais notre grande idée serait de mettre en train la réalisation d'un voyage de 4 jours (3 nuits dehors) dans les Pyrénées. Beaucoup de clubs voisins ont fait cette expérience, ils sont revenus enchantés, n'ayant qu'un désir : recommencer. Alors pourquoi pas vous ?

Pensez-y, car il faudra s'inscrire dès janvier. Sitôt ? Bien sûr, parce qu'un hôtel se retient 6 à 7 mois à l'avance. Ce voyage est prévu pour la première quinzaine de juin. Nous vous donnerons d'autres détails à l'Assemblée Générale.

Notez que celle-ci aura lieu le :

MERCREDI 17 NOVEMBRE à 14 heures. \*

Madame R. REYNIER

\* Nota Béné : Ceci tient lieu de convocation.

ANCIENS COMBATTANTS.

QUI VEUT LA PAIX , QUI VEUT LA GUERRE

Gérard Morvan dans les cahiers de l'Union.

Nul être humain, sain de corps et d'esprit, ne peut de sang-froid, vouloir la guerre. Ni vouloir la faire faire aux autres, encore moins la faire lui même.

Et pourtant, sur notre globe terrestre, la guerre ne cesse pratiquement jamais. Tantôt, elle prend la dimension de notre planète et fait rage sur terre, sur mer et dans les airs. Elle est alors mondiale et devient vite totale et ne respecte rien. Ce fut deux fois le cas en moins de cent ans, 14-18 et 39-45.

Les victimes de ces guerres modernes ne comptent par dizaines de millions de morts, par dizaines de millions de veuves, d'orphelins, par autant de mutilés et de malades incurables. De sorte que le terme d'"hécatombe" qu'on applique à ce genre de tueries paraît bien faible. Faible même, le terme d'"holocauste" qui désignait chez les juifs de jadis ce sacrifice dans lequel la victime était consumée par le feu. Il a fallu la mise en oeuvre de méthodes insensées pour la destruction totale de centaines d'ethnies, au nom d'une prétendue philosophie, marquée du sceau de la croix gammée, pour que l'on mesurât l'ampleur du désastre, déclenché par des hommes, qui n'étaient plus des êtres humains.

Hécatombe, holocauste sont devenus synonymes de massacre à l'échelle mondiale, au nom de l'espace vital,

(formule des hitlériens), au nom d'une idéologie mensongère et sans pudeur, au nom d'une certaine liberté. Peuples et historiens, politiciens et autorités diverses n'en finissent pas de débattre après le conflit, de ce qu'en furent les raisons et les causes. Autant de têtes, autant d'avis. Il n'est jamais sûr que les traités de paix qui s'ensuivent ne portent pas les germes de futures guerres. Quel traité, puisqu'il est toujours imposé aux vaincus, saurait échapper à la qualification de "dikta", de paix dictée ???

Les nouveaux motifs de se battre ne manquent pas, la "der des der" à peine terminée. Ainsi en advint-il après les deux dernières guerres. Simple querelle de frontière et l'on allègue, de part et d'autre, la justice, le droit, et même le droit du premier occupant. On prétend la menace ou le danger suspendu par l'un sur la sécurité de l'autre, ou son indépendance.

Conflit limité, sans doute, comparé aux grandes guerres, mais qui ne va jamais sans morts et sans ruines. Qui l'a voulu ? C'est l'autre évidemment ! Droit du premier occupant ? prétexte à la guerre des Malouines. Se référant à des époques, les conquistadors espagnols du 16<sup>e</sup> siècle, les libérateurs de la République indépendante d'Argentine et les britanniques au 19<sup>e</sup>s. pouvaient, tour à tour, s'en réclamer. Sécurité des frontières et indépendance de l'état ?

C'est la raison même des guerres menées par Israël contre ses voisins, voire même des éléments arabes, depuis sa création en 1948. Question de survie, nécessité de s'entourer d'un "cordon sanitaire" qui poussent les israéliens à envahir les pays voisins, Egypte, Syrie, Jordanie et aujourd'hui Liban, et la conquête une fois assurés par leurs armes de s'y établir d'une façon plus ou moins durable. Jadis, les grandes puissances s'affrontaient en raisons de leur visée impérialiste. Ce fut vrai aussi pour les invasions dites barbares du III<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècle de notre ère, qu'elles fussent germaniques ou gothiques, qu'elles vinsent des Huns, des Avaris ou des Magyars. Vrai aussi les conquérants Arabes, surgissant eux aussi en Europe Occidentale pour y implanter l'Islam. Vrai pour les croisades, tout d'abord réaction des chrétiens pour la possession des "lieux saints" mais aussi pour décourager de nouvelles invasions. Vrai, enfin, les expéditions qui, de Charlemagne aux guerres de Louis XIV ou de Napoléon, du conflit franco-prussien de 1870 à la 1<sup>ère</sup> puis à la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, contribuèrent tour à tour à faire, défaire ou refaire les Etats d'Europe, non sans retentissement sur le reste du monde.

Ce genre de conflit peut apparaître aujourd'hui révolu. Les guerres de 1914-1918 et surtout celle de 39-45 n'ont-elles pas prouvé qu'on pouvait et qu'on devait sous tout rapport en faire l'économie ?

L'impérialisme qui les provoqua, ce souci d'expansion forcenée dans le domaine continental, colonial ou idéologique parait exclu, du côté des puissances européennes. Le colonialisme a, en principe, disparu sous ses formes "classiques", à tel point qu'il apparait improbable que renaissent les expéditions coloniales qu'engagèrent nos pères.

Ainsi la paix, ou si l'on veut, l'absence de conflit armé entre les ex-belligérants, dure-t-elle depuis 37ans c'est déjà mieux si l'on considère que de 1918 à 1939 il n'y a eu que 21 ans de répit !

Il est vrai que nous avons vécu la guerre froide, les conflits "secondaires" (Indochine, Corée, Afrique du Nord.). Comme il est rare que les accords de paix soient marqués du sceau de l'amitié, la confiance mutuelle ne dure pas longtemps. Alors, j'arme parce que tu armes et je surarme à ton exemple, jusqu'au jour où le coût s'avère intolérable pour l'économie de chaque pays.

C'est pourquoi les projets les plus sensés sont les plus difficiles. La plus simple logique voudrait que cesse la course aux armements. Les accords sont faciles à prendre, le plus dur est de les faire aboutir. Est-ce possible sans contrôle réciproque ? Le contrôle réciproque des armements rest le maître mot et surtout la donnée essentielle.

Tant qu'il n'est pas chose décidée, nul ne peut dire, qui veut la paix, qui veut la guerre.

Envoyé par Paul PIZETTE.

Périodiquement, en général tous les 7 ans, l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) organise un RECENSEMENT de la population. La réalisation pratique sur le terrain est assurée par les mairies qui nomment des agents recenseurs : à St Michel, Françoise Pizette cette année, Gérard Boussit en 1975.

Le recensement a pour but de déterminer la population légale de chaque commune (donnée de base importante pour les questions diverses telles que : élections, calcul de la dotation globale de fonctionnement versée par l'état aux communes, détermination des emplois communaux,...). C'est aussi une source de renseignements précieux en matière de statistiques démographiques et économiques :

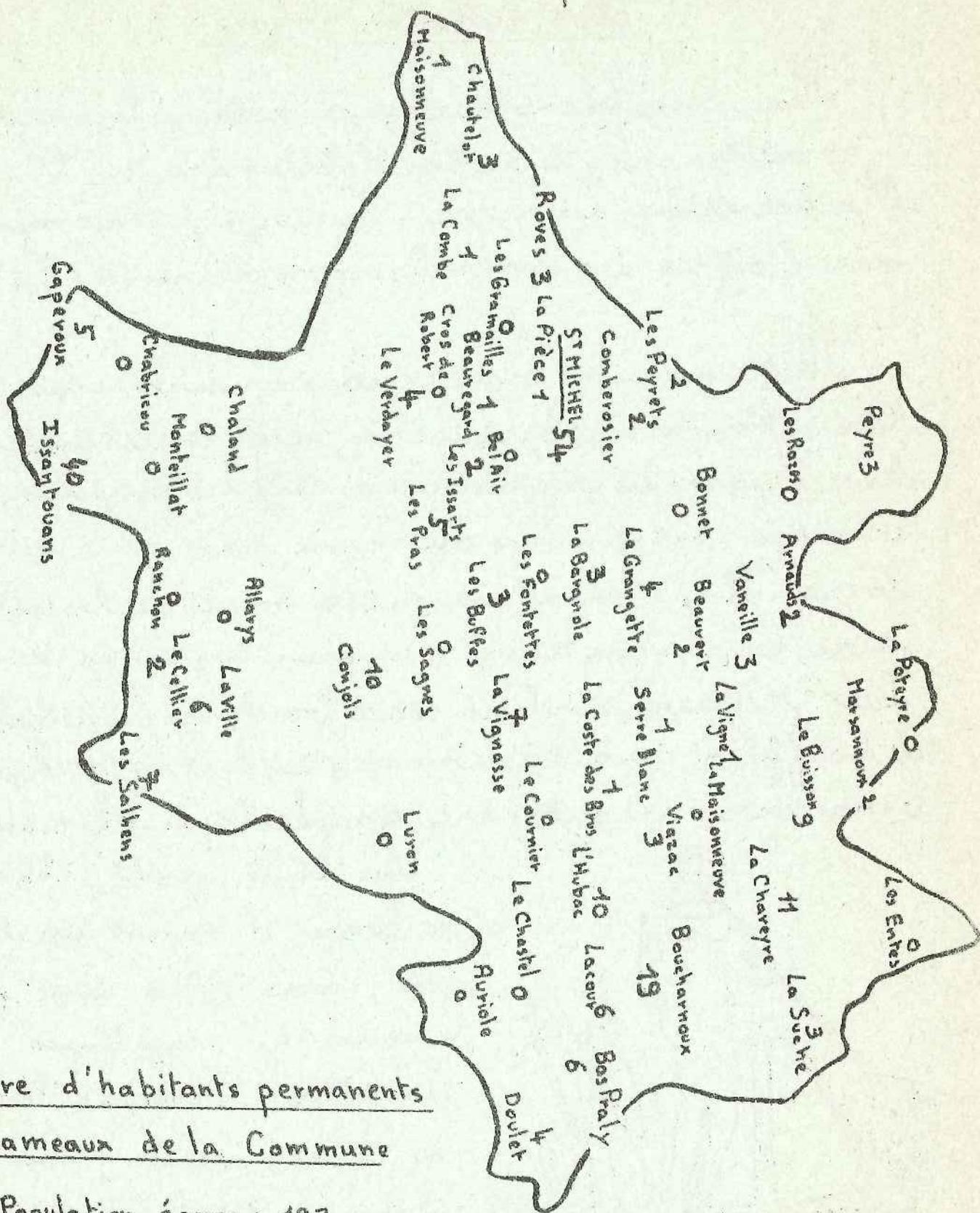
- \* La population en général (sexe, âge, situation de famille, instruction).
- \* La population active (profession, branche d'activité, qualification...).
- \* Les ménages (nombre de personnes, conditions de logement).
- \* Les migrations de personnes d'une commune à l'autre, d'une région à l'autre, entre la résidence et le lieu de travail...

Le recensement de 1982, effectué sur le terrain au cours du mois de mars est en cours d'exploitation ; le dépouillement et le traitement des données se font par ordinateur, et il faudra attendre plusieurs mois pour en avoir les résultats complets et détaillés. Mais déjà, on peut connaître certaines données globales :

La commune de St Michel compte 251 habitants en 82. Par rapport au précédent recensement (75) où on comptait 274 habitants, il y a donc une perte de 23 personnes (soit 6% de moins) ; la diminution est nettement moins importante qu'au cours de la période précédente (68/75) où on avait enregistré une baisse de 28% (perte de 105 pers.). L'exode s'est ralenti : il y a eu moins de départs et plus de retour ou d'arrivées, plus de 50 en 7 ans. Le solde naturel (décès/naissances) reste toujours déficitaire malgré les efforts natalistes de quelques uns.

D'un hameau à l'autre, la situation est très variable et l'évolution inverse quelquefois : dans la plupart, la tendance est à la baisse (notamment Conjols avec 10 habitants permanents / Le Cournier où il ne reste plus un seul habitant permanent). Cependant on enregistre des gains dans quelques cas : 40 habitants à Issantouans, 7 à La Vignasse, 9 au Buisson, 10 à l'Hubac, 11 à la Chareyre. Bien des hameaux ou anciennes fermes ne sont plus habités en permanence, une vingtaine environ : les Raze's, le Cournier, aux Gramailles, Bel-air, Chastel, Auriolle, Chaland, Cros de Robert,... Malgré la légère baisse de la population, le nombre des résidences secondaires tend à diminuer : 89 en 75, 68 en 82. Il y a à peu près le même nombre de logements vacants : 15 en 75, 19 en 82. Avec quelques travaux de restauration les logements vacants de la commune pourraient accueillir plus de 50 personnes. Espérons que l'opération Programmée d'Habitat du Contrat de Pays déblocuera cette situation !!!

# Recensement Général de la Population - 1982 -



Nombre d'habitants permanents par hameaux de la Commune

- Population éparse : 197
- Population agglomérée : 54

Françoise PIZETTE  
Jean Louis PALIX

## Nos écoles en voyage

Nous avons fait notre voyage scolaire le mardi 19 octobre avec les écoles d'Alliandre, de St Michel et La Louvesc - Le voyage était organisé par l'office des coopératives scolaires (O.C.C.E.).

Notre première visite a été pour la verrerie d'Alex - Nous avons vu faire des vases et des bougeoirs. Avec de grandes cannes creuses les deux artisans verriers vont prendre du verre fondu dans un four. Il y a alors une petite boule de la taille et de la couleur d'une orange au bout de la canne. Les verriers roulent cette boule sur une table, ils soufflent dans la canne puis ils travaillent le verre avec des outils très simples (une planchette)



La boule grossit, change de forme et devient un très joli vase. Nous avons pu admirer de magnifiques bouteilles, bougeoirs, lampes de chevet, assiettes, vases... fabriqués dans cette verrerie.

Les écoliers de  
La Roche

## Le Jardin des oiseaux .....

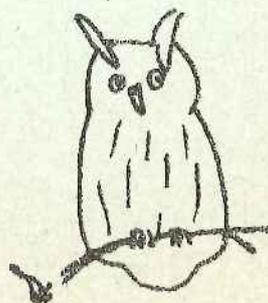
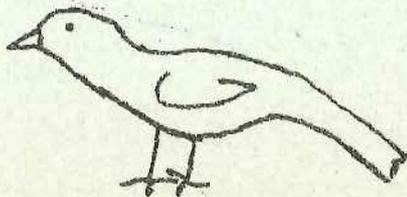
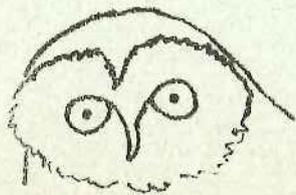


Il pleuvait quand nous sommes arrivés au parc ornithologique de Upié. Mais le mauvais temps ne nous a pas empêché d'admirer les collections d'oiseaux.

Nous avons été accueillis par un magnifique cascar môle tout bariolé qui représentait la famille des oiseaux coureurs avec les émeus, les nandous et les immenses autruches africaines qui étaient plus hautes que le maître. Nous sommes restés longtemps devant les volières des oiseaux grimpeurs aux plumages multicolores: perroquets, aras, cacatois et perruches, groupés par couples inséparables. De petit étangs abritaient de nombreux échassiers et palmipèdes: flamants roses, hérons, cigognes, aigrettes, échasses, pluviers, huitriers, grèbe, canards et oies de tous pays, pélicans, goélands et mouettes. D'autres volières nous offraient faisans et perdrix, rapaces diurnes et nocturnes: buses, aigles, faucons, milans, vautours, hiboux et chouettes. Nous avons été impressionnés par le grand duc, et par la beauté de la chouette des neiges, toute blanche. Une serre était le refuge d'espèces exotiques toutes plus belles les unes que les autres: du toucan à l'allure de clown, aux minuscules oiseaux-mouches. Nous avons pu voir de près des oiseaux de chez nous: pies, bouvreuils; ainsi que le grand corbeau menacé d'extinction. En fouinant derrière les haies nous avons découvert des nids au sol avec de gros œufs.

Vers midi, le ventee creux, nous nous sommes installés bien à l'abri dans la salle de restaurant pour vider nos sacs.

## Les écoliers d'Allisandre



## la gare.

Après avoir visité le jardin des oiseaux à Urie, nous sommes allés à la gare de Valence. Devant la gare un agent de la S.N.C.F.\* nous attendait. Il nous a donné un billet que nous avons "composé"\* afin de pouvoir rentrer sur le quai. Juste à ce moment un T.G.V.\* partait en direction de Paris. Le trafic de la gare étant important, nous avons pu voir: des trains de marchandises, le talgo, le ~~turborail~~ turbo train, le corail, l'autorail.

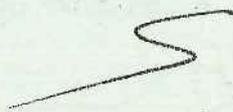
L'agent nous a ensuite conduits à un lieu très important de la gare: le poste d'aiguillage. Là, des hommes dirigent les trains sur les voies choisies. La dernière partie de notre visite fût consacrée au hall de la gare, où nous avons vu: le kiosque à journaux, les guichets, les réservations de billets, la consigne des bagages. Grâce à cette visite, nous avons pu nous rendre compte de l'activité d'une gare.

S.N.C.F.: Société nationale des chemins de fer.

T.G.V.: Train grande vitesse.

composer. Marquer et dater sur un document.

Les écoliers de St<sup>e</sup> Michel.



La Chabriole est heureuse de saluer son voisin chalenconnais

\*\*\*\*\*  
\*  
\* LES AUCHES \*  
\*  
\*\*\*\*\*

Le n° 1 de "Les Auches " vient d'être distribué aux chalenconnais. Ce Journal bimensuel, présenté sous forme de livret 21 x 14,9 cm, veut être un moyen d'information et de liaison entre les habitants de notre pays.

Imprimé au centre de reprographie du Contrat de Pays CentreAardèche, aux Ollières, "Les Auches" ouvre ses colonnes à tous, associations et particuliers.

Cela fait plaisir de voir que nous faisons des émules : "Les Auches", plus modeste mais plus fréquent que "La Chabriole", devrait apporter chaleur et sympathie dans tous les foyers.

Saluons cette initiative et souhaitons longue vie à notre voisin.

Le comité de rédaction de la Chabriole.

~~~~~  
PETITES ANNONCES ..... PETITES ANNONCES ..... PETITES ANNONCES ..... PETITES ANNONCES ...  
~~~~~

\* Vends téléviseur Noir et Blanc - 61 cm - Très bon état - sans antenne -  
Tel : 65 - 32 - 54 .

---

L E

P A S S E

A U

P R E S E N T .....

1 ) Les colonels ont souvent aimé le bruit des bottes, que ce soit en Grèce, en Espagne ou ailleurs..... Mais quelle est l'origine de ce grade ?

2 ) CHEMINEAU et CHEMINOT sont deux homonymes"; sont-ils synonymes ?

3 ) Comment expliquez-vous qu'il y ait eu deux papes Jean XXIII ?

Si vous séchez, renversez la page.

CHAP'S

3 ) Le premier a été élu antipape en 1410 à Pise, au moment du Grand Schisme, alors que la cour pontificale était en Avignon. Il n'était donc pas le pape "officiel", et, en toute logique, le pape qui s'était appelé Jean XXIII.

2 ) Non, même s'ils viennent tous deux de chemin :  
CHEMINEAU = mendiant, vagabond.  
CHEMINOT = employé chemin de fer.

1 ) C'est simple, colonel, attesté en 1534, vient de l'italien colonello, celui qui commande la colonne. Depuis la constitution de la Grande Armée (1803) le colonel commande un régiment.

PAS S

P A S      S E R I E U X   ! ! ! ! ! ! ! ! ! !

De quoi se lever du pieds gauche !  
La droite a mis de l'argent à gauche, mais la gauche n'est pas assez adroite pour le retrouver.  
C'est pourquoi la gauche doit reprendre de la main gauche ce qu'elle nous a donné de la main droite.  
Solution maladroite qu'exploitera la droite, bien décidée à ne pas mettre l'arme à gauche .....

CHAP'S.

La Chabriole est heureuse de vous annoncer la naissance d'

A N A Ï S NEUSCHWANDER

Le coup de griffe de Shap's était sous presse avant le décès de L. Brejnev. Ceci ne change rien au fond de cet article.

CRISE DU LOGEMENT A ALLIANDRE

OU

CALOMNIEZ,

CALOMNIEZ,

IL EN RESTERA TOUJOURS QUELQUE CHOSE.

Depuis mon déménagement, les "bruits" les plus fantaisistes courent en ce qui concerne le logement de fonction resté inoccupé, c'est pourquoi je pense qu'il est nécessaire de faire une mise au point.

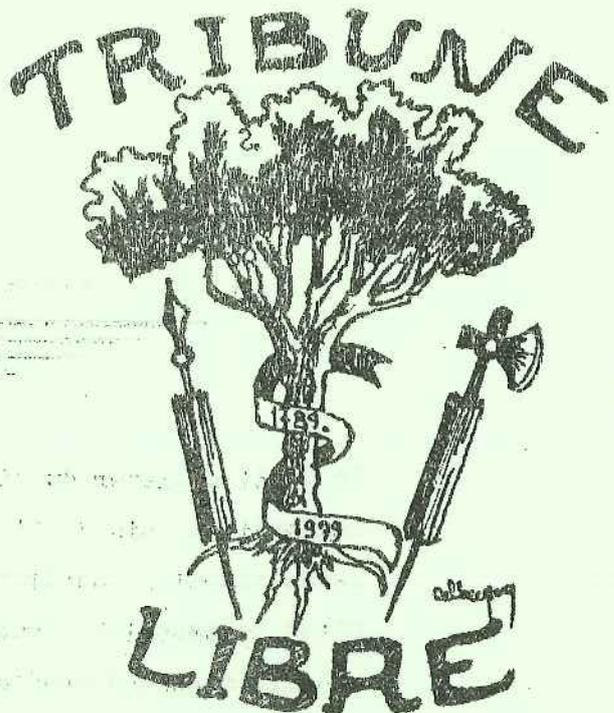
Tout d'abord, j'affirme que je suis favorable à la location de ce logement par la mairie (toutefois, il ne peut s'agir que d'un bail à l'année, renouvelable) et si possible à des gens ayant des enfants, ceci afin de maintenir l'école. Depuis mon départ, j'ai fait valoir ma position à plusieurs reprises auprès de Monsieur le Maire.

Or, j'entends dire que si le logement était loué, je le réclamerais aussitôt... soyons sérieux !... J'entends dire que si le logement était loué, je réclamerais une indemnité de logement et ajoutent pour commentaire que "c'est dégueulasse" (je cite)... Merci pour tant de sollicitude, Messieurs les "bruiteurs" !

Il faut savoir que dans un ménage d'instituteurs, travaillant dans des communes différentes sur des écoles distantes de plus de trois kilomètres, la municipalité qui ne loge pas le couple verse une indemnité compensatrice de logement à son instituteur, et ce à un barème fixé par la Préfecture. (barème d'ailleurs rarement respecté.)

Qu'en est-il dans mon cas ? Lorsque j'ai déménagé, j'ai dit à Monsieur le Maire que je ne lui réclamerai pas d'indemnité, et en toute cordialité, je l'ai prié de faire, en échange, un maximum pour l'école, en lui demandant en particulier pour l'immédiat le téléphone et un lavabo dans la classe : Monsieur le Maire a tenu ses engagements et moi aussi.

J'affirme donc que je ne perçois pas cette indemnité parce que j'ai voulu qu'il en soit ainsi ; que si je la touchais, ce serait mon simple droit et non pas "dégueulasse". Et pour en terminer, je me permets d'adresser tout mon mépris à ceux pour qui la calomnie est une nourriture quotidienne.



Le 16 Octobre 1982.     Jean Paul THOMAS.



Voici un article transmis par Monsieur REYNIER :

" TU PEUX OU TU PEUX PAS ? "

Page 18 - LE MONDE - Samedi 22 Août 1981

---

VIE QUOTIDIENNE

---

LES DROITS ET LES DEVOIRS DES CHERCHEURS DE CHAMPIGNONS

Chaque été, chaque automne, des payans s'énervent de l'attitude de certains citadins qui pénètrent sans vergogne sur leur propriété pour y cueillir fruits sauvages ou champignons. Que prévoit la loi à ce sujet ? Le ministre de l'agriculture, Mme Edith Cresson, vient de préciser à nouveau dans une réponse à une question écrite de M. Jules Roujon, sénateur (R.I.) de la Lozère, publiée au "Journal officiel" du 20/8.

La législation française ne donne pas au public le droit d'accès aux terrains cultivés, affectés à l'élevage ou boisés, mais n'empêche pas cet accès à condition qu'il n'entraîne aucun dommage. Le Propriétaire peut interdire, par une clôture ou la pose de panneaux, l'entrée du public dans ses terrains. Il n'y a pas de sanction pénale faisant respecter cette interdiction, sauf en cas de franchissement d'une clôture proche d'une habitation. Néanmoins sont sanctionnés les contraventions et délits caractérisés commis par ceux qui pénètrent dans une propriété quelconque, même si celle-ci, n'étant pas entourée d'une clôture ou de panneaux d'interdiction, est censée être ouverte au public.

Lorsqu'il n'est pas permis par le propriétaire, le ramassage de champignon ou de fruits sauvages hors forêt est punissable en vertu de l'article R.38 (7°) du code pénal. Ce texte prévoit que "seront punis d'une amende de 160f à 600f inclusivement et pourront l'être, en outre, de l'emprisonnement pendant huit jours au plus, ceux qui dérobent, sans

aucune des circonstances prévues à l'article 388 du code pénal des récoltes ou autres productions utiles de la terre qui, avant d'être soustraites, n'étaient pas encore détachées du sol".

Dans les propriétés forestières, s'applique l'article R. 331-2 du code forestier, aux termes duquel "l'extraction ou l'enlèvement non autorisé de champignons, glands, faines et autres fruits et semences des bois et forêts donne lieu à une amende de 20f à 60f par litre de produits extraits ou enlevés, sans pouvoir dépasser une amende totale de 6 000f.

Dans tous les cas, le propriétaire peut installer des pancartes soit pour interdire le ramassage des champignons et fruits sauvages, soit pour aviser qu'il accorde le droit de récolte moyennant redevance.

Ni les élus locaux ni même les maires usant de leurs pouvoirs de police n'ont la faculté d'aggraver les mesures répressives précitées, dont le gouvernement n'envisage pas, pour le moment, la modification.

---

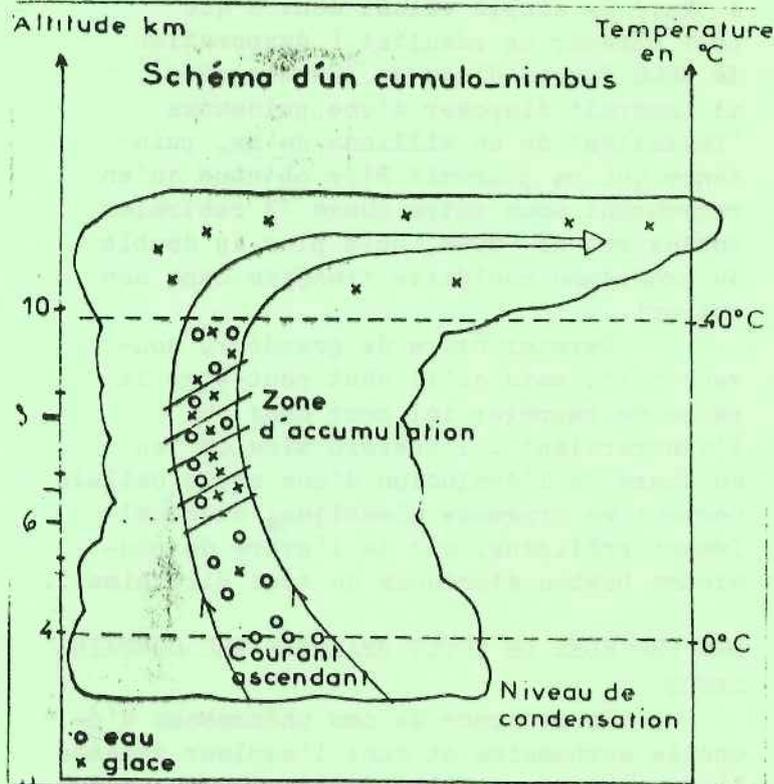
En conclusion : RIEN COMPRIS !!!!!!!!!

# LUTTE ANTI GRÊLE

La cellule convective type, ou cumulonimbus, schématisée ci-contre s'organise autour d'une "cheminée" centrale de quelques centaines de mètres de diamètre, au sein de laquelle règne un très fort courant d'air ascendant qui peut atteindre et même dépasser assez largement les 100km à l'heure.

Si les conditions sont favorables (température, richesse en eau du nuage, vitesse suffisante du flux ascendant), le processus de formation de la grêle peut, éventuellement, s'amorcer. Le développement progressif des grêlons par congélation initiale des gouttelettes en suspension suivi d'un grossissement par captation se situe dans ce qu'il est convenu d'appeler la "Zone d'accumulation", zone à température franchement négative ( $-6$  à  $-12^{\circ}$ ) et dont la base est en général à 6 ou 7km d'altitude au moins.

D'après les mesures effectuées au sol, à la suite de chutes de grêles, on peut estimer que le poids des grêlons ainsi maintenu en suspension, dans cette zone, par la violence du courant ascendant, peut aller, suivant les cas, de quelques centaines à plusieurs milliers de



de tonnes. C'est donc là, vers 6 ou 8km d'altitude, dans cet espace relativement restreint et là seulement (sur ce point, l'accord des spécialistes est parfaitement unanime) qu'une action préventive peut-être envisagée, du moins en principe. Encore faut-il qu'elle intervienne dans un laps de temps assez bref, de l'ordre du quart d'heure, précédant de peu l'apparition des premiers embryons de grêlons car, passé ce délai il sera irrémédiablement trop tard. Les événements vont, en effet, se précipiter comme dans les cinq dernières minutes d'une pièce policière. Après avoir atteint son paroxysme et fabriqué ses glaçons, l'énorme soufflerie du nuage va ralentir puis s'éteindre plus ou moins brusquement ; les grêlons se trouvant de ce fait soumis à leur seule pesanteur, plus rien absolument plus rien ne les empêchera de tomber.

Pour donner une autre idée de la dimension réelle de ces phénomènes, on peut se poser le problème suivant : quelle serait la puissance à mettre en oeuvre si l'on voulait faire, en l'espace de cinq minutes, un "trou" de 500 m de rayon dans un nuage orageux de type courant (teneur en eau moyenne de ...

2g par m<sup>3</sup> pour une épaisseur ramenée à 5km.) Un simple calcul montre que pour obtenir ce résultat ( évaporation de 8000 tonnes d'eau en 300 secondes), il faudrait disposer d'une puissance "installée" de 66 millions de Kw, puissance qui ne pourrait être obtenue qu'en regroupant sous notre nuage 73 centrales nucléaires de 990MW, soit plus du double du programme nucléaire français dans son entier!...

Dernier ordre de grandeur, souvent cité, mais qu'il vaut peut-être la peine de rappeler ici pour ceux qui l'ignoraient : l'énergie mise en jeu au cours de l'évolution d'une seule cellule convective orageuse classique, éventuellement grêligène, est de l'ordre de plusieurs bombes atomiques du type Hiroshima...

#### DES PROCÉDES DE LUTTE VRAIMENT PEU CONVAINCANTS

En présence de ces phénomènes d'échelle surhumaine et dont l'ampleur dépasse l'imagination, quelles parades nous propose-t-on en vérité ? Des fusées, portant à 2 ou 3000m tout au plus, quelques grammes d'iodure d'argent, des canons générateurs d'une hypothétique onde de choc... Une telle disproportion entre le but à atteindre et les moyens mis en oeuvre ne peut que laisser sceptique tout esprit doué d'un minimum de bon sens. Quoiqu'il en soit, notre propos dans ce numéro spécial n'étant pas la lutte anti-grêle, mais l'agrométéologie, nous ne nous attarderons pas à faire, en détail, le procès de ces prétendus moyens de lutte, nous bornant à préciser -et ce en plein accord avec la Communauté scientifique internationale- qu'ils sont à nos yeux tout à fait illusoire. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne le canon et à ce propos, nous sommes en mesure de vous rassurer, amis agriculteurs : cet engin est absolument inoffensif ; il n'a aucune action ni sur le nuage, ni sur la pluie, ni a fortiori sur la grêle. Libre à vous donc d'en user et même d'en abuser sans le moindre scrupule, si, toutefois, vous croyez devoir payer de ce prix le maintien de vos illusions.

En ce qui concerne les fusées, nous serons un tout petit peu moins affirmatifs. Il nous semble en effet hautement improbable que, dans les conditions du tir, l'iodure d'argent parvienne à point nommé tout juste à l'altitude voulue pour augmenter le nombre des grêlons au détriment de leur volume. Mais enfin, sait-on jamais ! Admettons donc que dans des conditions très particulières et avec beaucoup, beaucoup de chance, il en soit parfois ainsi. Que va-t-il se passer?

Tout va dépendre de la concentration effective en noyaux glaciogènes d'iodure d'argent : si celle-ci est largement suffisante, le but recherché sera atteint ; mais, en fait, étant donné les très faibles quantités de produit actif véhiculés par les fusées, cela nous paraît fort improbable. Il n'est par contre nullement interdit de penser qu'une insémination beaucoup trop faible normalement obtenue par ce procédé, ne soit susceptible de provoquer une chute de grêle qui, sans cela, ne serait pas produite naturellement.

Il nous faut maintenant conclure en précisant, s'il en était besoin, que notre premier souci en écrivant cet article, était d'apporter une information, évidemment brève, mais aussi honnête que possible sur la lutte anti-grêle et sur le côté assez illusoire de certains procédés. Ceci étant, amis agriculteurs, vous n'êtes nullement obligés de nous croire, mais, si un jour -que nous espérons prochain- vos illusions venaient à se dissiper, vous ne pourrez pas, en tout cas, nous reprocher de ne pas vous avoir prévenus.

C. BORDREUIL : ingénieur en Chef de la météorologie, Direction Régionale du Sud-Est, Météorologie Nationale.

M. SEVERAC : ingénieur en Chef d'Agronomie C.T.G.R.E.F. Aix en Provence, Ministère de l'agriculture.

« L A  
GRANDE  
ILLUSION »

## CHOUETTES ET HIBOUX, CES MECONNUS...

La plupart des chouettes et hiboux sont nocturnes ; il est donc rare de les découvrir le jour, et de ce fait ils sont plutôt mal connus. Pour bien les identifier il faut donc se faire une idée de l'allure générale de chacun, en observant attentivement des photos ou des gravures, il faut connaître leurs moeurs et aussi apprendre à reconnaître leurs cris ou leurs chants.

Ce sont tous des rapaces et de ce fait entièrement protégés. Ils ont la tête volumineuse, avec de grands yeux regardant bien en face, placés au milieu de disques faciaux. Leurs becs crochus et leurs serres acérées caractérisent la famille.

Les hiboux ont des aigrettes (vulgairement appelés "oreilles") et les chouettes n'en ont pas.

QUELLES CHOUETTES ET HIBOUX POUVONS - NOUS ESPERER RENCONTRER DANS NOS REGIONS ?

Principalement la chouette effraie, la chouette hulotte et la chouette chevêche, le hibou petit-duc, le hibou moyen-duc et le hibou grand-duc. Il y a d'autres espèces, plus ou moins rares en France, mais localisées à d'autres régions et à d'autres types de paysages. Je vais essayer de vous donner les traits de caractères, les plus évidents, pour chaque espèce afin de mieux les déterminer. Ceci, ne nous empêchera pas d'étudier de plus près la vie privée de ces noctambules dans de futures articles, du type révélations osées et photos scandaleuses ; vous m'suivez ????

Il conviendra de se reporter au dessin que j'ai joint au texte, en se disant que dans la nature, ces 6 individus ne sont jamais rassemblés comme ici sur cette photo de famille qui n'engage que son auteur ( il ignore sans doute qu'on ne mélange pas les servouettes et les torchiboux, pardon les torchouettes et les.... bref, vous avez compris).

L'EFFRAIE : Très belle chouette de couleur pâle, à la face blanche en forme de coeur encadrant de doux yeux noirs. Le dessus est roux, doré, pâle et finement pointillé, le dessous est très pâle ( blanc roussâtre) et jamais rayé. Bien campée sur ses longues pattes, elle dresse ses 35cm de plumes veloutées. Elle vit près des maisons et niche de préférence dans les clochers, les ruines, les granges et les greniers.

.../...

① CHOUETTE EFFRAÏE

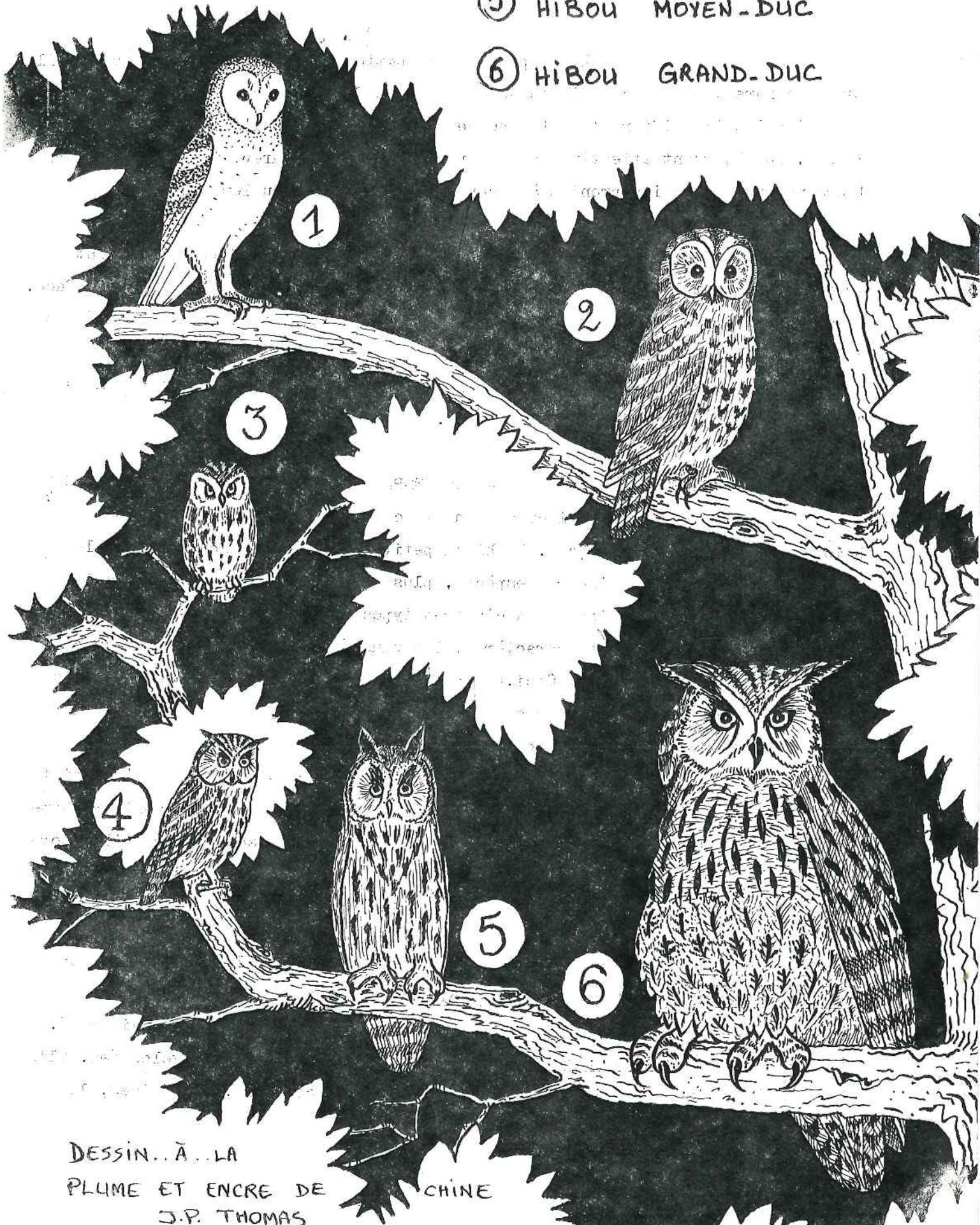
② CHOUETTE HULOTTE

③ CHOUETTE CHEVÊCHE

④ HIBOU PETIT-DUC

⑤ HIBOU MOYEN-DUC

⑥ HIBOU GRAND-DUC



DESSIN... À... LA  
PLUME ET ENCRE DE  
J.P. THOMAS CHINE

Elle pousse un long cri tremblé, mais elle peut aussi pousser des cris chuintants, des ronflements, des sifflements... Quel vacarme quand se dispute une famille, avec des jeunes prêts à l'envol ! (J'en ai fait l'expérience.

Pendant ses expéditions silencieuses elle capture surtout des petits rongeurs et des musaraignes.

LA HULOTTE : Elle est à peine plus grande que la précédente, mais elle a un aspect plus massif. Elle a des yeux noirs comme elle, mais une grosse tête ronde et un plumage tacheté et rayé, gris ou roux à l'aspect de vieille écorce.

Elle vit dans les bois et niche dans les arbres creux.

Son cri et son chant sont caractéristiques :

cri : " Kou - vit "

chant : " un long Hou... puis une série de hou-ou-ou tremblés "

Elle chasse principalement les rongeurs, les petits mammifères, mais aussi les petits oiseaux et les petits reptiles.

LA CHEVECHE : De la taille d'un merle, elle à l'air sévère avec ses sourcils froncés surmontant des yeux vifs d'un beau jaune d'or. Elle a un aspect trapu et la tête plate. Le dessus est brun foncé tacheté et barré de blanc ; dessous, c'est le contraire : blanc largement rayé et taché de brun foncé.

On la voit plus souvent que les autres, perchée en plein jour, sur un poteau, hochant nerveusement la tête.

Elle fréquente les régions cultivées, les vergers et niche diversement dans les arbres creux, les rochers, les bâtiments, les terriers. Elle capture surtout des insectes, de petits rongeurs et moins souvent de petits oiseaux.

Elle pousse un drôle de cri très sonore : "wi-you !" proche du miaulement ou du jappement, et elle chante : " cou !" répété régulièrement.

LE PETIT-DUC : Migrateur partiel, il n'arrive chez nous qu'avec le beau temps. C'est un très petit hibou ( 20cm maxi , 80g) aux aigrettes pas toujours apparentes et au plumage grisâtre fortement marqué de brun. On l'entend près des maisons, dans les jardins, les vergers, les parcs où il chasse activement ... les insectes ! principalement sauterelles et papillons .

Son chant est un sifflet plaintif et flûté : "tiou !" répété régulièrement. Mais attention il faut être expert pour le distinguer de celui du crapaud accoucheur, alors repérez s'il vient de terre ou des arbres !

LE MOYEN - DUC : Moyen comme son nom l'indique : 35cm, 250g. Il possède de longues "oreilles" qui surmontent de beaux yeux jaunes. Son plumage couleur d'écorce est très rayé. Il lui arrive souvent de s'allonger dans le sens de la hauteur et il se fait passer alors pour une branche ! Son chant n'est pas très varié : c'est un simple "Hoû-ou" bas, soupiré, peu sonore et répété à intervalles réguliers. Il niche dans les vieux nids, dans une cavité ou à terre. Il capture surtout des rongeurs, des insectes et parfois de petits oiseaux.

LE GRAND - DUC : Très rare, menacé de disparition, si vous avez la chance de le surprendre à son envol crépusculaire, vous ne pouvez le confondre avec aucun autre : Vous entendrez tout d'abord son chant bref : "Hoû-o" grave et puissant, puis vous verrez décoller de la paroi rocheuse où il niche, un oiseau de 2,500Kg de 1,70m d'envergure.... très impressionnant ! (cela m'est arrivé à la pêche dans la vallée de la Glueyre). Posé, il dresse fièrement ses 70cm de plumage fauve largement rayé ( c'est le plus grand nocturne d'Europe). Il possède aussi des aigrettes bien visibles et de grands yeux orangés très caractéristiques. Il chasse à l'aube et au crépuscule, rongeurs, lapins, lièvres... Mais à l'heure actuelle il semble qu'il se spécialise souvent dans la chasse aux rats dans les décharges d'ordures !

Bien que menacée, cette espèce est assez bien représentée dans notre département et quelques couples se partagent nos vallées rocheuses aux rochers abruptes qu'ils affectionnent.

Ces auxiliaires de l'agriculture que sont nos rapaces nocturnes sont encore l'objet de craintes dues à d'anciennes croyances superstitieuses. Bien que protégés depuis longtemps, il arrive qu'égarés en plein jour, ils fassent encore office de carton pour un chasseur en manque de gibier. Mais les facteurs les plus importants de leur raréfaction sont l'emploi des pesticides qui les rendent stériles, et les lignes à haute tension qui leur sont fatales.

A St Michel, une naissance est à signaler, celle d'une association nommée A.R.E.V. que La Chabriole va essayer de vous faire découvrir grâce à ses reporters.

L.C. : Des associations, il s'en crée, il en meurt tous les jours, leur raison d'être reste souvent floue, alors, A.R.E.V. qu'est-ce que c'est.

A.R.E.V. : Pour nous expliquer nous devons faire un peu d'histoire contemporaine : depuis un an à St Michel, J.D. PEROCHON broie des broussailles pour faire de l'humus, de la chaux, etc... (cf les n° antérieurs), Joël NEUSCHWANDER s'est procuré des graines de légumineuses fourragères qui ont été essayées sur Boucharnoux avec une certaine réussite. Dans le canton, tout le monde fait ses expériences dans son coin, un coup ça marche, un coup ça rate, ça ne peut jamais aller bien loin faute de connaissances, de moyens, de temps. L'association que nous avons créée est destinée à réunir tous ces gars qui cherchent pour que dans le pays, l'agriculture se relève un peu et qu'on puisse vraiment "vivre au pays" sans baisser la tête.

L.C. : A.R.E.V. qu'est-ce que ça veut dire ?

A.R.E.V. : Nous avons voulu englober sous un seul nom tout un tas d'idées qui sont les motivations de l'association.

ARdèche : le pays où nous vivons, où nous travaillons.

Eco/echo : parce que notre but est d'essayer de gérer nos "entreprises", qu'elles soient agricoles ou para-agricoles, comme elles doivent l'être avec nos bonnes et mauvaises cartes. Nous voulons nous donner les moyens d'en faire l'écho à travers nos montagnes.

Vert : ce qui nous lie c'est la terre avec tout ce qu'il y a dessus, les herbes, les arbres, les pierres aussi.

L.C. : Faire des expériences, c'est bien beau, mais qui peut les utiliser ? La plupart des agriculteurs ont d'autres problèmes et ne cherchent pas à s'en donner d'autres.

A.R.E.V. : Justement, c'est pour cela qu'il est devenu nécessaire de travailler à plusieurs. Les quelques petites expériences que J. Daniel ou Joël ont réalisées portent sur des points qui semblent pouvoir apporter des solutions (binage, arrosage, nourriture en vert l'été).

.../...

Mais comment mettre ces techniques en pratique si nous ne nous retrouvons pas pour envisager des solutions qui vont être étudiées par l'association. Par exemple : le remplacement du gaz pour le chauffage des serres, ou, le bois peut-il devenir un revenu complémentaire dans une exploitation agricole ? etc...

L.C. : Comment vous organisez-vous ? Pour quoi faire ?

A.R.E.V. : Pour l'instant, nous ne sommes pas encore très bien organisés. Nous allons déjà essayer de recenser les connaissances, c'est-à-dire de contacter des gars qui ont résolu totalement ou en partie, des problèmes précis pour voir comment on peut utiliser ces solutions. On envisage aussi d'organiser des voyages sur place pour voir des installations (serres solaires, station de méthanisation,...) Pour quoi faire ? Pour en savoir plus et pouvoir vous informer si un jour vous venez nous poser des questions.

L.C. : Comment pourrez-vous venir en aide à "MR tout le monde" ?

A.R.E.V. : Venir en aide à "Mr tout le monde" me semble très utopiste, disons que grâce à une documentation, une information importante, nous sommes en mesure de permettre à "Mr tout le monde" d'aborder ses problèmes d'une manière différente. Nous n'avons pas encore signé avec le bon dieu et il nous semble clair que rien n'évoluera si l'intéressé n'a pas la volonté de se sortir de son joug. Ceci dit, nous sommes à la disposition de tous pour expliquer des techniques de base, se mettre en rapport avec ceux qui ont approfondi le problème qui "chagrine". L'aide de l'association c'est aussi une participation de ses membres à la réalisation des projets, de s'en faire l'écho, et donc la garantie de ne plus être tout seul pour faire une expérience.

L.C. : Qui faut-il contacter pour en savoir plus sur ce qui a été fait et ce qui va se faire ?

A.R.E.V. : Pour en savoir plus vous pouvez contacter :

Notre charmante secrétaire (attention restez sage!) ANNIE DODE à St Michel  
Tel : 65 - 32 - 03

Notre trésorier, JOËL NEUSCHWANDER, à Boucharnoux, Tel : 65 - 21 - 97

Notre président, J. D. PEROCHON, St Michel, Tel : 65 - 32 - 09

PS : Le Comité de Pays Centre Ardèche organise des journées de stage sur LES ENERGIES NOUVELLES APPROPRIÉES A L'AGRICULTURE. Pour tous renseignements : J.D. Perochon (65.32.09) ou Comité de Pays, mairie de Privas (64.07.56)



A U X

T E M P S

D E S

C U L O T T E S

C O U R T E S.

Je vais essayer de vous raconter des souvenirs d'enfance. Ces histoires puisées au fond de ma mémoire, comporteront probablement des erreurs et des inexactitudes, car, c'est bien connu, le temps qui passe efface ou déforme beaucoup de détails.

La plupart des noms ont été modifiés, mais, contrairement à l'habitude :

" Toute ressemblance avec des personnages vivants ou morts n'est ni involontaire ni fortuite, elle est voulue."

CHAP 'S

---

LES WC ETAIENT FERMES DE L'INTERIEUR.....

---

En été, dans le village, il y avait un bon groupe d'enfants et d'adolescents, quelque peu désœuvrés et toujours disposés à s'amuser, au risque de se faire engueuler par les parents.

Jouer à la déli-délo, aux cow-boys et aux indiens, ça allait bien un moment ; et puis c'était toujours pareil. Alors les grands, les plus "gonflés" faisaient preuve d'imagination en proposant des plaisanteries sans cesse renouvelées. Mais si le groupe changeait souvent d'amusements, les victimes étaient toujours les mêmes : quelques vieilles femmes seules incapables de se défendre. C'était plus facile.

Une de ces victimes habitait une grande maison, sur la place, juste après le maronnier centenaire. Le soir (car il fallait y aller le soir) le groupe se postait en embuscade dans l'obscurité pendant que les deux plus fins limiers étaient envoyés en opération "commando" : le premier avait les mains libres tandis que le second portait une pile de vieilles vitres récupérées derrière l'atelier des menuisiers.

... .../...

Le jeu consistait à s'approcher prudemment de l'objectif, à secouer violemment la porte-fenêtre puis à lâcher la pile de vitres qui s'écrasait en grand fracas sur le trottoir, et ensuite ..... sauve qui peut ! Dix paires d'yeux pouvaient alors admirer le spectacle : cette pauvre vieille sortait en chemise de nuit, une lampe à la main, et passait en revue tous ses carreaux, histoire d'évaluer l'ampleur des désastres. Une fois rassurée, elle entraînait chercher une pelle et un balai, pour dégager le seuil de sa porte.

Ah ! Comme les enfants sont cruels !!!

D'autres s'amusaient à coincer la sonnette de l'instituteur avec une allumette émincée, accrochaient des boîtes de conserves à tous les véhicules qui s'arrêtaient malencontreusement sur la place. Mais les plus savoureuses étaient l'oeuvre de notre aîné, Rémi, dont le père, en vacances au village, éprouvait un malin plaisir à suggérer des plaisanteries plus sophistiquées !

Mettre une voiture sur câbles ou l'accrocher avec une chaîne au marronnier étaient alors choses courantes, mais la plus savoureuse de toutes, la voici.

Sur la place du village se dressait, imposant, le WC public que tout le monde fréquentait faute d'en avoir à la maison. Un soir l'attention se concentra sur ce lieu malodorant : "il faut bloquer les chiottes !" décide Rémi en indiquant cette nouvelle citadelle. Le plus agile du groupe est alors envoyé chez les "DAMES". Il entre, verrouille la porte de l'intérieur, escalade jusqu'à la lucarne d'aération, au ras du plafond, où deux puissantes mains l'attendent et le hissent sur le toit. Mission identique chez les "HOMMES", "Et maintenant y'a plus qu'à attendre !". Malgré l'heure tardive les habitués arrivent les uns après les autres ; les plus patients attendent devant la porte, les autres s'en vont en manifestant leur mauvaise humeur.

"Ca va chauffer, demain matin !" Effectivement, à 8 heures, un groupe de femmes, le seau hygiénique à la main, écume de rage : "Cette fois, c'en est trop, ils ont dépassé les bornes !"

On craint l'émeute, il faut faire donner la vieille garde. Alors intervient le père de Rémi GRENIER pour expliquer la plaisanterie et nous défendre. "Nous défendre ? mais , à propos ! Il en a de bonnes ! C'est lui l'instigateur ! Nous on y est pour rien ! On est des gamins, nous !" Finalement les choses s'arrangent, car Mr GRENIER est fonctionnaire, c'est donc quelqu'un de respectable. Pas besoin du maire ni de la maréchaussée.

Ouf ! On respire. On va rouvrir la maison close..... pardon, les portes closes, et toutes ces dames peuvent finalement soulager leurs seaux hygiéniques. Tout est bien qui finit bien, les WC de St Michel sont redevenus fréquentables.

\*\*\*\*\*  
\* VOYAGES AU PAYS \*  
\* \* \*  
\*\*\*\*\*

L'EXPOSITION SUR St MICHEL .....

Drôles de voyages en vérité puisque nous n'avons pas bougé d'ici, et pourtant ....

Le "foyer de la ville" avait demandé au "foyer des champs" de présenter à la ville de Valence ce que pouvait être la vie au village en Ardèche actuellement (avec sans doute l'espérance de connaître la recette de notre potion miraculeuse qui, comme Obélix, nous fait soulever les montagnes...).

Et si de prime abord ça avait été l'enthousiasme, on s'était ensuite demandé ce que cela pouvait bien apporter au village ...

Eh bien ma foi, pour un voyage ce fut un beau voyage !

D'abord, ce fut un voyage collectif puisque chacun y participa, que ce soit au montage ou à la construction matérielle des panneaux. Et, miracle, l'esprit de cette action, qui voulait avant tout montrer comment un foyer est vital pour la vie du pays mais aussi pour impulser des initiatives économiques, fut sauvegardé jusqu'au bout. Et puis ce fut un voyage avec des temps forts :

- L'histoire du village avec les fous rires dus au cahier des arêtés, les cartes postales où tous les habitants apportèrent leur contribution, grâce aussi aux archives qui n'intéressent plus seulement les rongeurs.
- L'histoire du foyer avec ses bons mots, ses bons moments.

Ce fut aussi un voyage de découverte. Pour la nouvelle habitante que je suis, par exemple, m'étant lancée à présenter les différents visages de l'agriculture ici, l'appareil photo sous le bras, de nombreux visages ne me furent plus inconnus ... et sympathiques. Ce fut aussi un voyage aux nombreuses facettes : photos, documents historiques et fresques colorées.

En conclusion ?

Bien sûr plus de 1000 personnes sont passées au théâtre à Valence, plus de 1000 aussi à la fête mais le plus important c'est que ce voyage n'est que commencé : nous avons le projet, à partir du livre sur St Michel de J. COMBOROURE et de ces nouvelles richesses amassées, de faire un nouvel album sur le village !!!

Annie DODE.



LE  
COUP  
DE  
GRIFFE  
DE.....  
CHAP'S

==  
== FOUTEZ - NOUS LA PAIX ! ==  
==

Le cow-boy REAGAN et le camarade BREJNEV,  
malgré leur vieil âge, préfèrent toujours la cueillette des champignons  
nucléaires à celle des bolets.

Nous voilà rassurés, ils ne sont pas encore  
gâteux : ce n'est pas demain qu'ils se déclareront la paix !

Dans le monde on continuera donc à abreuer  
le sillon d'un sang impur au son de la devise célèbre :

Attaquons ! Attaquons .....

AttaCONS comme la lune !

A M E L I O R A T I O N   D E   L ' H A B I T A T

Une réunion a eu lieu le Vendredi 1er Octobre à St Michel pour informer tous les habitants de la commune qui sont intéressés ; plus de 30 personnes y ont assisté. Melle Manin de l'équipe Habitat du Contrat de Pays a expliqué comment se déroulait l'Opération Programmée d'Amélioration d'Habitat (O.P.A.H.) et les possibilités qu'elle offrait.

Voici en gros comment se présente cette opération.

Tout d'abord, il faut savoir qu'elle concerne les 27 communes du Contrat de Pays et peut être intéressante à la fois pour des projets communaux et aussi pour tous les particuliers qui désirent réaliser des travaux dans des logements destinés à être occupés à titre de résidence principale.

Avant de donner des exemples d'aides possibles pour les propriétaires, il est important de bien comprendre le mécanisme :

ACTUELLEMENT DES AIDES EXISTENT DEJA MAIS :

- La constitution des dossiers de subvention est compliquée.
- Les délais d'attente pour obtenir les subventions sont souvent très longs.
- La multitude des possibilités de financement fait que les propriétaires ne savent pas comment les utiliser.

DANS LE CADRE DE L'OPERATION D'HABITAT :

- Une équipe Habitat mise en place par le Contrat de Pays grâce à des subventions d'Etat et du Contrat de Pays est là pour conseiller et aider tous ceux qui le souhaitent.
- Les possibilités de subvention sont plus nombreuses et plus intéressantes, et les délais sont plus courts car les dossiers deviennent prioritaires.

OU EN EST - ON AUJOURD'HUI ?

Marielle Manin est chargée de rendre visite à tous ceux qui le demandent afin de voir avec chaque propriétaire les travaux nécessaires et les possibilités de financements qui existent.

Une fois que toutes ces visites auront été réalisées, (il en a été prévues 200 sur les 27 communes du Contrat de Pays), on va considérer que l'on possède suffisamment d'éléments pour négocier avec l'Etat la réservation de tout l'argent nécessaire.

Les sommes réservées seront destinées à ceux qui feront des travaux pendant les 3 ans que durera l'O.P.A.H. Le montant des sommes réservées dépendra des besoins considérés pendant les 200 enquêtes, et également toutes les autres demandes qui seront connues. Il faut savoir également que personne ne sera prioritaire parce qu'il se sera inscrit, mais les dossiers seront déposés, pendant les 3 ans, dans l'ordre où ils seront prêts et en fonction des objectifs prioritaires du Contrat de Pays : notamment le maintien à domicile des personnes âgées, développement du secteur locatif, travaux d'économie d'énergie.

LES TRAVAUX DANS LE CADRE DE L'O.P.A.H. , C' EST POUR QUAND ?

Si tout se passe normalement, les visites à domicile qui débutent maintenant vont se terminer en Juin 1983 et à partir de Septembre 1983, l'Etat devrait avoir signé les conventions garantissant tout l'argent nécessaire pour que les travaux puissent se réaliser en 1984, 1985 et jusqu'en Septembre 86.

Bien entendu, pendant toute cette période, Marielle Manin sera toujours présente pour aller chez les gens et les aider à préparer leur dossier.

Dans ce premier article sur l'O.P.A.H., les aides qui existent n'ont pas été abordées comme elles l'ont été à la réunion du 1er Octobre, mais nous aurons le temps d'en reparler dans la prochaine Chabriole, car comme vous l'avez compris, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, c'est une opération de longue haleine.

Philippe CHAREYRON.

# S O I G N E Z - V O U S P A R L E S P L A N T E S

Avec l'automne, commençons par un fruit de saison :

## LA CHATAIGNE

Sa composition est voisine de celle du blé.

POUR 100g : 52g d'eau, 4g de protides, 2,6g de lipides, 40g de glucides (amidon), 1g de cendres avec moitié de potassium, plus du fer, du zinc, cuivre, manganèse ; EGALEMENT : phosphore, magnésium, soufre, sodium, calcium, VITAMINES B (surtout B1 et B2), VITAMINES C (50mg pour 100g : autant que dans le citron.).

FRUIT DE GRANDE VALEUR CALORIQUE : 200 CALORIES POUR 100g.

PROPRIETES :

- Très nutritif
- Energétique
- Reminéralisant
- Tonique musculaire, nerveux et veineux
- Anti - anémique
- Stomachique
- Antiseptique.

INDICATIONS : La châtaigne - fruit d'hiver par excellence - doit être consommée mûre et bien cuite. Elle est recommandée aux asthéniques physiques et intellectuels, aux anémiques, aux enfants, aux vieillards, convalescents, aux sujets prédisposés aux varices et aux hémorroïdes.

C'est un aliment d'épargne qui rendra de grands services aux travailleurs de force, aux sportifs.

En purée, elle est excellente pour les dyspeptiques, les convalescents, les vieillards.

Elle est CONTRE-INDIQUEE AUX DIABETIQUES.

Je concluerai en disant que 1: " LA CHATAIGNE EST UN FRUIT .....

QUI DONNE LA PECHE !!!!!!!!!!!!!.....

(Si vous voulez en savoir davantage, UN LIVRE TRES. COMPLET vous renseignera sur le 1e. TRAITEMENT DES MALADIES, par les LEGUMES, les FRUITS, et les CEREALES du Docteur J. VALNET, aux éditions MALOINE.)

MARTINE CHAPUS.



C A L E N D R I E R

MERCREDI 24 Novembre : Assemblée Générale de l'U.V.F. 14h00, au foyer

SAMEDI 27 Novembre : CINEMA "LA BOUM" à 20h30

DIMANCHE 5 Décembre : LOTO de L'ECOLE

MERCREDI 15 Décembre : CINEMA : "EUGENIO" à 20h30

JEUDI 16 Décembre : THEATRE : GUIGNOL ,salle du foyer, pour l'heure  
voir les affiches.

SAMEDI 18 Décembre : BOUM organisée par les jeunes, salle du Foyer,  
ne pas tenir compte de la date du 23/12

DIMANCHE 19 Décembre : RREPAS DES VIEUX

DIMANCHE 26 Décembre : LOTO de la CHASSE

DIMANCHE 2 Janvier : CINEMA : "LE ROI ET L'OISEAU" à 17h00

DIMANCHE 9 Janvier : Sortie de SKI

DIMANCHE 16 Janvier : LOTO U.V.F.

DIMANCHE 23 Janvier : Sortie de SKI

DIMANCHE 6 Février : Concours de BELOTE à l'Ecole de la ROCHE

DIMANCHE 13 Février : Sortie de SKI

DIMANCHE 27 Février : Sortie de SKI

DIMANCHE 20 Mars : Sortie de SKI

S O M M A I R E - S O M M A I R E - S O M M A I R E

EDITORIAL

A L ' ECRAN

LE MOT DU PRESIDENT

ACTIVITES FOYER : Gym, Animation enfants, Spécial jeunes, Bibliothèque, Guignol,  
Ski, Randonnée - Plein-air.

CHRONIQUE LOCALE : U.V.F. , Anciens Combattants, Ecoles, Recensement.

BONJOUR AUX "AUCHES" (Nouveau journal de Chalencou).

PASSE AU PRESENT

\*  
\*  
PAS SERIEUX

TRIBUNE LIBRE : Jean-Paul THOMAS, Christian CHAPUS.

CHAMPIGNONS

GRELE (suite)

CHOUETTES ET HIBOUX, CES MECONNUS.

LA CHABRIOLE, MICRO AU POING : A.R.E.V.

AU TEMPS DES CULOTTES COURTES.....

EXPO " UN VILLAGE EN ARDECHE"

CHANSON

COUP DE GRIFFE DE ..... CHAPUS

\*  
\* C.P.A.H.

SOIGNEZ VOUS PAR LES PLANTES, LEGUMES, FRUITS, CEREALES.....

JEUX ET SOLUTION

La Chabriole n.º 10 a été tirée à 550 exemplaires, nous avons  
un nouveau dessinateur de talent : Marc BRUN.

La mise en page de cette Chabriole est due , en partie,  
au matériel de reprographie du Contrat de Pays, instal-  
lé aux Ollières.



